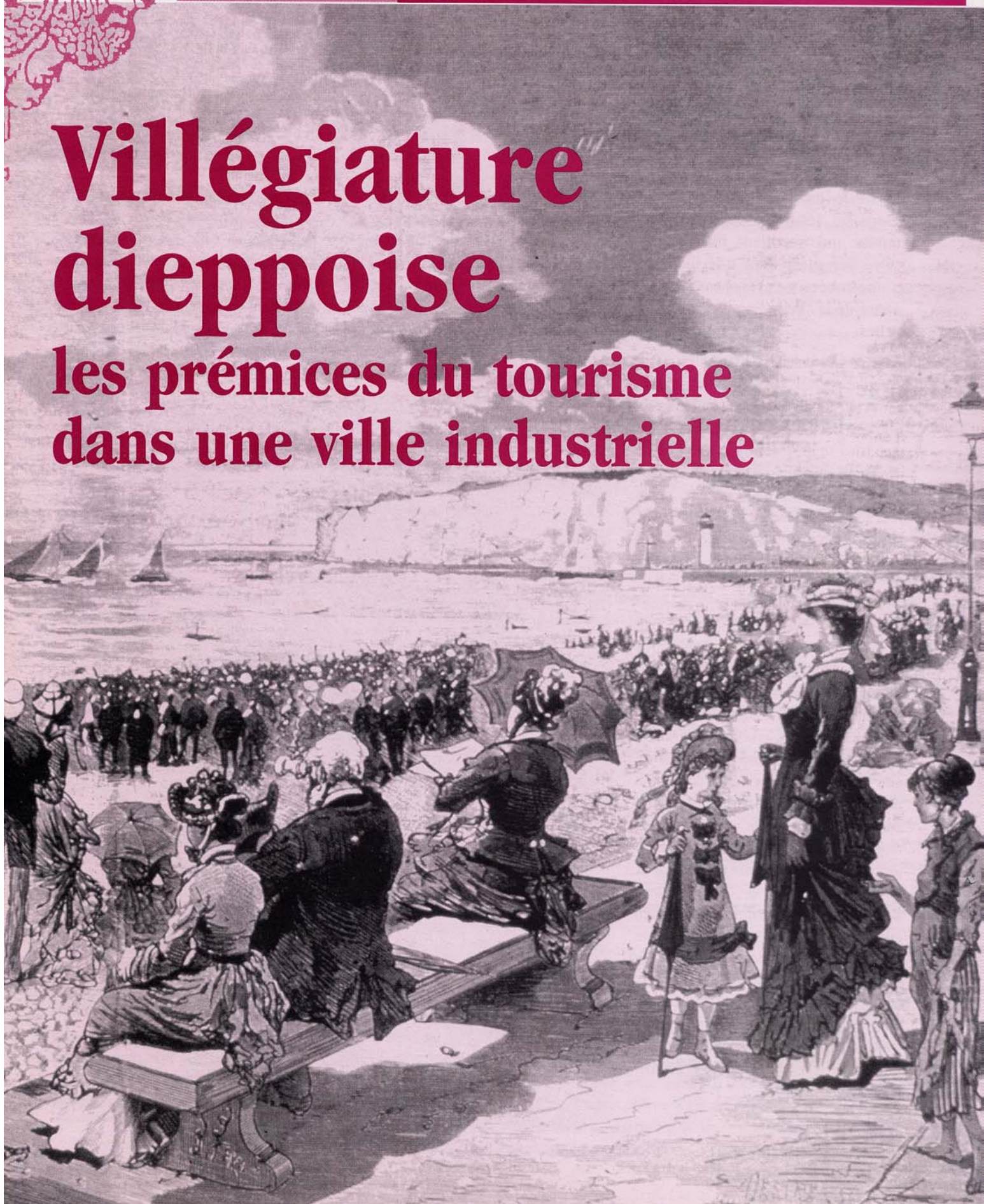


Villégiature dieppoise

les prémices du tourisme
dans une ville industrielle



Dieppe au temps de Maupassant

Autour de 1890 : les années "fin de siècle"

Ginette Poulet

Le siècle qui nous sépare de ce temps-là, jette un flou sur des années qui semblent aujourd'hui s'être déroulées dans une linéarité et une cohérence préparant l'insouciance de la "Belle Epoque" chez les riches.

En ce qui concerne Dieppe, c'est la brillante saison balnéaire qui retient notre attention : image flatteuse de la ville devenue le lieu de prédilection des mondains, milieu cosmopolite évoluant dans un espace aussi luxueux que protégé selon un itinéraire invariable, de la villa au front de mer, en passant bien sûr, par le casino et le théâtre. Cependant, les temps ne sont pas si calmes : scandales et "affaires" se succèdent. Les salons aristocratiques encaissent la fin du royalisme comme force politique, tandis que le socialisme s'affirme au Parlement à partir de 1893. Entre temps, la crise du boulangisme ⁽¹⁾ aura fait vaciller l'idée de nationalisme dans les différents partis. Grèves, attentats agitent le pays. Face à l'aristocratie possédante vient s'affirmer une haute bourgeoisie issue du monde des affaires et de l'industrie : les valeurs ancestrales se heurtent aux défis de la modernité. Paris n'a jamais été aussi proche de Dieppe et cette tension sociale prend des allures de conflit culturel aiguisé par la concentration mondaine que l'on retrouve à chaque saison. Si le front de mer est le théâtre de toutes les représentations aristocratiques et bourgeoises, trahies par des regards souvent dénués d'indulgence qui se croisent furtivement, il serait réducteur de ne pas évoquer la Ville industrielle, ses activités, ses innovations.

Dieppe, ville industrielle : l'ère des constructions

C'est sous le gouvernement Freycinet qu'un plan d'aménagement du port prévoyait le creusement de deux bassins : le bassin de mi-marée (aujourd'hui bassin du Canada) et le nouveau bassin à flot (bassin de Paris). Le premier coup de pioche est donné en 1886. Un "Grand

Pont" métallique relie Dieppe au Pollet et c'est le pétrolier *La Ville de Dieppe* qui inaugure cette nouvelle entrée en 1889. Depuis 1874, les pétroliers débarquent à Dieppe des huiles minérales dont l'huile de pétrole venues d'Amérique. Une liaison régulière existe d'ailleurs avec Philadelphie. On importe aussi à Dieppe de la houille d'Angleterre,





Arnaud Coignet
maire-adjoint
chargé de la Culture
et de la Communication

Le livre passionnément

«J'ai le goût des alphabets, des déclinaisons, des modes et des temps verbaux, des syntaxes, des aspects de toutes les combinaisons par lesquelles les hommes, en quelque endroit de la terre, s'ingénient à rompre leur solitude et à prendre possession du monde»

Brice Parain

et surtout de grosses quantités de bois venant des pays scandinaves et d'Amérique. Après traitement sur la place de Dieppe, on les retrouve sur les quais à l'exportation. Ce trafic commercial influence le paysage industriel de la ville, et l'on relève sur un plan de Dieppe de 1895, plusieurs établissements de transformation de la houille : *Thoumyre-Leplay* (fabrication de briquettes), mais aussi les établissements *Alricq et Robbe*, situés respectivement quai et rue de l'Entrepôt. Sur le même quai, se trouvent aussi les *buileries Poullard*. Un grand nombre de scieries se sont établies à Dieppe ; *Daviron et Humbert*, dans le quartier de l'entrepôt affichent "sciage et fabrication de parquet", *Le Bourgeois*, rue Claude Groulard, pour ne citer que celles-ci.

Acheminer le poisson dieppois vers Paris est devenu chose aisée avec le chemin de fer. On construit en 1895, une grande poissonnerie sur le quai de l'avant-port, près de la voie ferrée, lieu très animé au cœur de la ville où voisinent les cargaisons de poissons frais, les marchandes de moules, hottières, et touristes d'outre-Manche fraîchement débarqués du vapeur et rapidement "mis au parfum". Les usagers de la ligne jouissent d'ailleurs depuis 1887 d'une gare maritime pour les accueillir. Une construction de plus qui, si elle n'est pas aussi prestigieuse que d'autres gares maritimes à venir, répond néanmoins à un besoin nouveau. En effet, la fréquentation des navires transmanche s'intensifie en liaison avec la ligne ferroviaire Dieppe-Paris.

Cet état des lieux sur un Dieppe en pleine mutation économique serait

Le livre d'aujourd'hui, avec sa page de titre, qui permet d'identifier l'auteur et l'éditeur, avec sa numérotation des pages, la division en chapitres, l'introduction et la table des matières a tout juste cinq siècles. Créé au XV^e siècle, grâce à la mise au point de l'imprimerie, il nourrit alors une révolution culturelle comparable à celle qui résulta, à Rome, du remplacement des rouleaux de *papyrus* ou de parchemins manuscrits, par cet ouvrage relié dont le nom, *liber*, est celui de l'aubier, l'arbre dont on tire les feuilles sur lesquelles on écrit. Grâce au livre, la culture de l'Occident, orale, devient écrite. La modernité qui en résulte est marquée par la circulation accrue de l'information, la diffusion des idées nouvelles, celles des humanistes de la Renaissance, celles des philosophes du XVIII^e siècle.

Creuset d'une alchimie complexe, le livre nous offre des plaisirs infinis, ceux de la découverte et de la redécouverte, de feuilleter, de parcourir, de dévorer, de fermer à l'issue d'une lecture puis d'un retour toujours possible. Grâce à lui, se libèrent les forces de l'imaginaire et de la mémoire, naissent la pensée et les horizons sans limite de la création. « *La lecture muette*, écrit Jean-Louis Baudry à propos de l'enfant, dans un récent petit ouvrage *L'âge de la lecture, riche de tant de mots qui ne sont pas les siens, support de virtualités inimaginables, a transformé sa solitude. Celle-ci n'est plus un asile, un refuge...; elle est un jardin où l'on peut disposer de biens offerts à profusion...* » Les histoires, les personnages, les sentiments, les descriptions, au fil de la lecture, nous révèlent le monde, nous proposent les clefs de sa compréhension, ouvrent les chemins de nos progrès intellectuels et spirituels.

« *Dans chaque livre*, écrit George Steiner dans *Passions impunies, entre une part de jeu contre l'oubli, de défi au silence* ». Les livres conservent, en effet, un peu de la mémoire des hommes du passé comme de ceux du présent, de leurs émotions et de leurs souffrances, de leurs joies et de leurs espérances, de leur quête intemporelle d'éternité. « *Il n'est de lecteur*, note Steiner, *qui n'ait entendu au creux de l'oreille, l'appel des centaines de milliers, des millions de volumes qui dorment sur les rayonnages de la British Library...* ». Ou de chacune de nos bibliothèques, qu'elle soit nationale, départementale, municipale ou de quartier, pourrait-on ajouter. Les politiques favorisant l'accès du plus grand nombre et notamment des plus défavorisés au livre et à la lecture avec la création des médiathèques comme la Médiathèque Jean Renoir, et par celle des réseaux de bibliothèques dans les quartiers de nos villes, prennent ici tout leur sens. Tout comme le récent débat sur l'établissement d'un droit de prêt pour chaque livre emprunté en bibliothèque.

À l'inverse, des écrivains et des éditeurs qui préconisent un tel droit, d'autres auteurs, la majorité des bibliothécaires et les élus regroupés au sein de la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC) à laquelle la Ville de Dieppe est adhérente, viennent de réaffirmer leur attachement au maintien du principe de gratuité du prêt individuel, instauré à Dieppe en 1994, avec le contrat de Ville.

Si depuis 1980 les prêts en bibliothèque sont passés de 59 millions à 154 millions de volumes en 1998, le pourcentage des Français de plus de quinze ans, qui ont lu plus de 25 livres dans les douze derniers mois n'a cependant cessé de baisser, de 22% il y a vingt ans, à 14% aujourd'hui. L'enjeu véritable est ici. « *Le paiement par l'usager pénaliserait le lecteur*, rappelle Claudine Belayche, présidente de l'Association des bibliothécaires français, *les usagers se contenteraient des ouvrages dont ils sont sûrs qu'ils leur plairont. Certaines familles emprunteront un seul livre...* ». Comme le souligne la FNCC, loin d'éloigner le lecteur des librairies, la lecture publique l'en rapproche et les Français qui fréquentent les bibliothèques sont aussi ceux qui achètent le plus de livres.

« *Qui donc, mieux que le livre, est à la fois, médecin et nomade*, écrit dans *Le cadî et la mouche*, Jâhiz qui vécut à Basra à la fin du VIII^e et au début du IX^e siècle, *byzantin et hindou, persan et grec, éternel et engendré, mortel et immortel...? Quand donc as-tu vu un jardin transportable dans une manche... un être qui parle à la place des morts et qui est l'interprète des vivants...* ». Cet hymne nous rappelle tout ce que le livre peut nous donner, toutes les portes qu'il ouvre, toutes les libertés qu'il crée. Faire en sorte d'en démocratiser l'accès, de partager avec le plus grand nombre de nos contemporains le plaisir, le divertissement et l'enrichissement qu'il procure, tel est, à l'inverse de la mauvaise querelle que relancent les partisans du prêt payant, une querelle qui peut porter atteinte aux efforts conduits, avec le soutien de l'Etat, par les collectivités locales en faveur de la lecture publique, le seul combat qui mérite d'être mené. Un combat commun aux auteurs, aux éditeurs, aux libraires, aux bibliothécaires et aux élus.

